

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 mars 2022

Convocation : 10 mars 2022
Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, lundi 21 mars 2022 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Stéphane GUYOD.

Présents (8) :
Stéphane GUYOD, Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE, Pierre FIETIER, Marie-Laure FRIEZ, Maryline MORALLET, Eric PARROT, Jean RACINE, Rafaël RODRIGUEZ.

Absents ou excusés (4) :
Jean-Luc ANDERHUEBER, Thomas BIETRY, Sandrine LARCHER, Damien MESLOT.

Assistait :
Mathieu OROSCO, Expert-comptable SOGESCO

BILAN FORMATION DES ELUS 2021

Le président présente aux membres du conseil d'administration le bilan de formation des élus 2021.

> EN ANNEXE : *Bilan de formation*

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le bilan de formation des élus 2021**

BILAN D'ACTIVITES 2021

Le président présente aux membres du conseil d'administration le bilan d'activités 2021.

> EN ANNEXE : *Bilan d'activités*

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le bilan d'activités 2021**

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN FINANCIER 2021

Le Président présente aux membres du conseil d'administration le bilan financier 2021 qui fait apparaître un bénéfice de 3733,73 euros

➤ en Annexe : BILAN FINANCIER

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le bilan financier 2021.**

TAUX DES COTISATIONS 2022

Le Président propose de reconduire les taux de cotisations AMF90 pour l'année 2022.

En ce qui concerne les taux de l'Association des Maires de France (AMF), on note que ceux-ci restent stables pour 2022.

> EN ANNEXE : Cotisations 2022

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont voté les taux de cotisations 2022 versées à l'association départementale des maires.**

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Le président présente le budget prévisionnel à l'assemblée.

> EN ANNEXE : budget 2022

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont voté le budget prévisionnel 2022.**

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Le président propose de fixer la tenue de l'AG le samedi 26 mars 2022 à la Halle des 5 fontaines de Delle en raison de l'absence des services de l'État du fait du droit de réserve pré-électoral.

Il convient également d'arrêter l'ordre du jour selon le projet ci-après :

- 9h30-10h00 Accueil des participants - café
- 10h00 Ouverture de la séance - discours du président
- Bilan d'activités 2021
- Bilan financier 2021
- Vote des taux de cotisations et budget prévisionnel 2022

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté l'ordre du jour de l'assemblée générale 2022.**



Belfort, le 22 mars 2022

Le Président,

Stéphane Guyod